

# ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

Bulletin n° 41

Février 2008

Ce numéro est le 41<sup>e</sup> du bulletin de l'ARSVHRC. Il constitue en fait le point de départ d'une nouvelle série, dans la mesure où il est le premier publié depuis la disparition de René Castille. Le bureau, en prenant la décision de cette publication, poursuit deux objectifs.

Le premier est de maintenir un lien avec l'ensemble des adhérents, en vous tenant informés de la vie et des projets de l'association. Le second est de publier des études, témoignages, comptes rendus d'ouvrages sur l'histoire de la Creuse de 1940 à 1944, étant bien entendu qu'aucun d'entre nous ne possède sur le sujet les compétences de René Castille.

Concernant le fonctionnement de l'association, l'Assemblée générale s'est tenue le 17 février 2007. Elle a désigné un Bureau en partie renouvelé\*, qui se réunit régulièrement. Notre priorité a été de récupérer les archives rassemblées par René Castille. Ceci a été possible sans difficultés, grâce à l'aimable collaboration d'Emmanuel Castille que je tiens à remercier chaleureusement en votre nom à tous. Notre secrétaire, Madame Cerclier, a bien voulu accepter de les entreposer à son domicile, en attendant leur versement aux Archives départementales, d'ici quelques mois. Je tiens également à lui témoigner notre gratitude.

Grâce à Pascal Plas, professeur à l'Université

\* Voir page 10 la composition du nouveau bureau.

de Limoges, les Éditions Souny consacreront un prochain numéro de leur nouvelle revue d'histoire contemporaine à un hommage à René Castille, avec notamment la publication de son intervention lors du colloque de Guéret sur la Libération des villes, en Juin 2004. De même notre Bureau n'a pas renoncé à publier les quelques deux cents pages rédigées par René Castille sur l'histoire de la Creuse entre 1940 et 1944. Nous espérons aboutir au cours de l'année 2008.

Comme chacun peut le constater, les projets ne manquent pas. Pour les mener à bien toutes les bonnes volontés sont les bien venues. C'est ainsi, me semble-t-il, que nous resterons fidèles à la mémoire de René Castille.

## Sommaire

Éditorial	p. 1
Hommage à René Castille	p. 2
Un des derniers dossiers de René Castille	p. 4
La tragédie de Vaussujean	p. 6
Document concernant Jean Michaud	p. 12
Le Courrier du Centre 1940-1944	p. 13
Irène Paillasou	p. 14
Le Chagrin et le Pardon	p. 15
Composition du nouveau Bureau	p. 16

Guy Avizou

## A s s e m b l é e G é n é r a l e

**Samedi 29 mars 2008 à 10 heures**

**GUÉRET — HÔTEL DE VILLE**

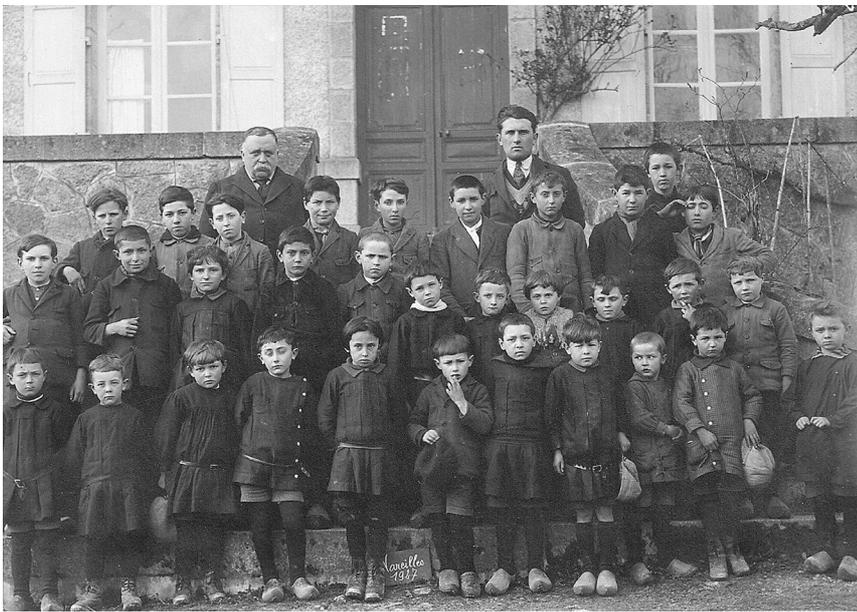
**Nous aurons la possibilité de prolonger**

**cette assemblée par un repas pris au restaurant « La Belle Époque ».**

## Hommage à René Castille

VOICI 15 MOIS, LE 17 JUILLET 2006, notre ami René Castille, président et fondateur de notre association disparaissait au CNM de Sainte-Feyre. Avec lui s'en est allé un très grand résistant mais aussi un historien de qualité, reconnu comme tel par ses pairs.

À la demande de nombreux adhérents de notre association, j'ai accepté la charge d'en assurer la présidence, entouré d'une équipe dont vous trou-



*L'école de Vareilles, 1927 — René Castille est au deuxième rang en partant du bas et le troisième garçon en partant de la droite.*

Document : Ninette Lavergne

verez la composition dans ce bulletin. À tous merci pour votre soutien et votre implication.

Lors des obsèques civiles célébrées le 21 juillet 2006 au cimetière de Vareilles, notre ami Yvan Germain a prononcé un éloge funèbre particulièrement émouvant dont le texte a été adressé à chacune et chacun d'entre vous. Je voudrais ici simplement revenir sur un aspect — me semble-t-il — très caractéristique de la personnalité de René Castille, que je n'ai personnellement connu que tardivement, à partir de 1995. J'ai tout de suite été frappé par son extrême rigueur intellectuelle, sa volonté de pousser toujours plus au fond ses recherches, son souci de vouloir constamment replacer les faits, soigneusement étayés, dans le contexte historique qui

seul permet d'en mesurer la portée. Cette exigence que, je l'écris sans détours, j'ai parfois trouvée excessive, l'a sans doute empêché de mener à son terme le projet qui lui tenait tant à cœur et auquel il a consacré les dernières années de sa vie : écrire une histoire de la Creuse de 1939 à la Libération.

Sans aucun doute, ce trait de la personnalité de René Castille auquel il faut ajouter un patriotisme intransigeant s'explique en grande partie par l'influence déterminante exercée sur lui par le seul instituteur qu'il ait eu durant toute sa scolarité primaire : Auguste Depomme. Ce dernier était un maître typique de la Troisième République, soucieux de donner à ses élèves les connaissances élémentaires nécessaires à leur vie d'adultes, mais aussi de forger leur caractère et leur personnalité. Voici ce qu'écrivait René Castille lui-même le 27 février 2000, évoquant le souvenir de M. Depomme : « [...] *Il m'a appris à lire et présenté au CEP. C'est à lui que je dois d'avoir fait un complément d'études car il avait pris l'initiative de me préparer au concours des*

*Bourses. Il m'a ensuite suivi durant toute ma scolarité et même dans ma vie, car je suis toujours resté en relations avec lui. C'est, avec mes parents, la personne à qui je dois le plus [...].* » L'examen de quelques cahiers conservés dans ses papiers personnels confirme René Castille comme un élève appliqué, avide d'apprendre, justifiant pleinement les appréciations élogieuses portées par son maître. On a là un exemple typique de la volonté d'ascension sociale par l'école, que l'on retrouve à cette époque chez de nombreux enfants issus de milieux modestes. On comprend ainsi l'attachement que, sa vie durant, René Castille conserva pour M. Depomme.

Guy Avizou

NOM de l'Instituteur Desjardins

Ecole communale de garçons de Vareilles

**COURS ÉLÉMENTAIRE**

NOM DE L'ÉLÈVE Castille René

Né le \_\_\_\_\_

Entré à l'école le \_\_\_\_\_

Commencé le Vendredi 11 mars 1927.

Écriture

coa, coa, coa, coa, co,

possible  
5  
coa, coa, coa, coa, coa, coa,

coa, coa, coa, coa, coa, coa, coa, coa,

6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6,

Mercredi 16 Mars 1927.

Rédaction

Mon village  
Mon village s'appelle la Combe. Il y a huit mai-  
sons et chaque maison est séparée par un jardin.  
Une route divise le village en deux parties; devant  
chaque étable il y a un tas de fumier.  
Mon village est situé au bas d'une petite col-  
line.  
J'aime beaucoup mon village parce qu'il y a des  
choses qu'ils n'y a pas dans les autres villages.

E.P.



L'école de Vareilles, 1927  
René Castille est au centre de cette photo

« L'examen de quelques cahiers con-  
servés dans ses papiers personnels con-  
firme René Castille comme un élève appli-  
qué, avide d'apprendre, justifiant pleine-  
ment les appréciations élogieuses portées  
par son maître. »

Problème

Un tailleur a vendu pour 142 fr un veston qui  
lui coûtait 126 fr; pour 50 fr un gilet qui lui coû-  
te 26 fr et pour 87 fr un pantalon qui lui coûte  
58 fr. Combien gagne-t-il sur chaque objet. Combien  
gagne-t-il en tout?

Opérations				Solution	
142 fr	50 fr	87 fr	16 fr	Bénéfice sur le veston:	
-126 fr	-26 fr	-68 fr	124 fr	142 fr - 126 fr = 16 fr.	
=16 fr	=24 fr	=19 fr	+19 fr	Bénéfice sur le gilet:	
			=59 fr	50 fr - 26 fr = 24 fr.	
				Bénéfice sur le pantalon:	
				87 fr - 58 fr = 29 fr.	
				Bénéfice total:	
				16 fr + 24 fr + 19 fr = 59 fr.	
				Réponse: 59 fr	

10 -

Écriture	6	Observation: <u>Travail</u> <u>très bien</u>
Calcul	10	
Interrogation	4	
Tenue des cahiers	8	
Total 39 pts		Rang 1 <sup>er</sup> / 9
Par Parents: <u>Castille</u>		de l'Instituteur: <u>Desjardins</u>

## Un des derniers dossiers de René Castille

IL S'AGIT D'UN DOCUMENT de l'armée allemande conservé au service historique de la défense (SHD) à Vincennes, sous la cote 9P70, mis au jour à l'occasion d'une recherche sur les prisonniers de guerre de l'Axe dans la Creuse de 1944 à 1948. Il est écrit au verso en gros « juillet 1944 », certainement après la prise de cette pièce. Une copie est déposée aux A.D.23 à la cote 26J 129 (fonds Christophe Moreigne). Transmis à René Castille l'été 2005, ce dernier a indiqué qu'il s'agit d'un élément d'importance, plus précis que ce que conservent les archives connues, même en Allemagne. Le document permet de visualiser sur un vaste secteur les unités allemandes et miliciennes avec mention du nom de code. René a fait référence à cette pièce à la fin du bulletin n°40 de mars 2006, sous le titre « Les forces d'Ottenbacher à la mi-juillet 1944 ». Il y avait un « à suivre » que la mort a malheureusement empêché.

*Christophe Moreigne*

### **Bulletin n° 40, mars 2006**

#### **LES FORCES D'OTTENBACHER A LA MI-JUILLET 1944**

*Nous avons évoqué, dans le précédent numéro un état des unités (groupe de combat) sous commandement du général de division Ottenbacher au moment de l'attaque contre le Mont Gargan. Le document (photocopie) en notre possession porte des traces, au crayon, qui semblent, pour certaines, concerner les positions lors de l'attaque. Toutes ces unités ont reçu un nom de code.*

*A Limoges, Ottenbacher dispose, en complément de l'EML placé sous son autorité, de l'EM du 2<sup>e</sup> Btn du 19<sup>e</sup> Rgt de police SS et de ses 4 compagnies (5-6-7-8) cette dernière étant une compagnie « lourde », de l'EM du 2<sup>e</sup> Btn du 95<sup>e</sup> Rgt de Sécurité avec 2 compagnies (5 et 6) et de 300 hommes de la Milice. En complément, à Saint Léonard de Noblat le Btn de réserve 907*

*À Brive et Tulle sont aussi, à cette date, des forces importantes. Ont-elles été engagées au Mont Gargan ? Au moins en partie laisse entendre Guingouin. Pour Brive, une annotation, illisible, laisse supposer que ce pourrait être l'EM du 3<sup>e</sup> Btn du 19<sup>e</sup> Rgt de police SS avec 2 Cies :*

*une Cie de sécurité et une Cie lourde sans mention de numéro. Sont aussi à Brive : l'EM du 95<sup>e</sup> Rgt de Sécurité avec une Cie et l'EM du 958<sup>e</sup> Btn d'artillerie de campagne avec sa 2<sup>e</sup> Cie. A Tulle, on trouve avec l'EML 739, l'EM du 3<sup>e</sup> Btn du 95<sup>e</sup> Rgt de sécurité avec 2 Cies (8 et 9) et les 2/3 de la Cie « lourde » du Rgt. Ainsi qu'une Cie du 958<sup>e</sup> Rgt d'artillerie de campagne, et une Cie de tirailleurs du 2<sup>e</sup> Btn du 19<sup>e</sup> Rgt de police SS.*

*L'ensemble représente beaucoup de monde. Une grande partie de ces unités passeront par Guéret. A suivre.*

*René Castille*

### **N o t e s**

Le document que nous reproduisons ici était à l'origine un duplicata carbone de l'original disparu, tapé à la machine à écrire. Ce calque était très peu lisible ; nous avons tenté de le nettoyer au maximum à l'aide des outils informatiques à notre disposition. Cependant des mots resteront à tout jamais flous et donc pratiquement incompréhensibles. Pour les lecteurs du bulletin qui ne comprennent pas l'allemand, nous avons traduit quelques éléments de ce document.

Comme le précise Christophe Moreigne dans son introduction, ce document permet d'avoir une bonne idée de la répartition des forces armées allemandes de Limoges à Bourgneuf en passant par les principales villes de la région. Chaque unité était affublée d'un pseudonyme ou nom de code, dont certains sont assez cocasses, ou involontairement humoristiques, ainsi les 300 miliciens français (Limoges) ont le nom de code *Kartoffelbrei*, soit *purée de pommes de terre*.

À la fin de ce texte, il est écrit :

« *Die Decknamenliste darf bei Unternehmungen keinesfalls mitgeführt werden. Jeder Verlust der Decknamenliste ist auf schnellsten Wege an den N.O. der Kampfgruppe Ottenbacher zu melden.* » Ce qui signifie :

« Au cours des opérations, ne pas porter sur soi la liste des pseudonymes. Toute perte de cette liste doit être, par les moyens les plus rapides, signalée à l'officier de renseignement de la section de combat Ottenbacher. »

*Traduction et notes d'Alain Giévis*

26) 12)

→ A. V. CASTILLE  
 ← Juin 2005. c r

FR  
 can de

Franz  
 C. Sch...

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p>1.) <u>Lindorn:</u></p> <p>2.) <u>St. Leonard:</u></p> <p>3.) <u>Chateauxoux:</u></p> <p>4.) <u>Montlucan:</u></p> <p>5.) <u>Queret:</u></p> <p>6.) <u>Brissac:</u></p> <p>7.) <u>Rollat:</u></p> <p>8.) <u>Ussat:</u></p> <p>9.) <u>Relatoni:</u></p> <p>10.) <u>Arzonville:</u></p> <p>11.) <u>Bourgnonville:</u></p> | <p>a) Kampfgruppe Ottenbacher<br/>                 b) Verbindungstab 585<br/>                 c) Stab/II. SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 d) 5./SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 e) 6./SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 f) 7./SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 g) 8./Schw. Kp./SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 h) Stab/II./Sich. Rgt. 99<br/>                 i) 5./Sich. Rgt. 99<br/>                 k) 6./Sich. Rgt. 99<br/>                 l) 500 Mann Französ. Militä</p> <p>3./IAS. Btl. 907</p> <p>a) Verbindungstab 990<br/>                 b) Stab Fla.-Btl. 960<br/>                 c) eine Komp. Fla.-Btl. 960<br/>                 d) 3./Sich. Rgt. 194<br/>                 e) Stab Sich. Btl. 835<br/>                 f) eine Komp. Sich. Btl. 835<br/>                 g) eine Komp. Sich. Btl. 835</p> <p>a) Verbindungstab 786<br/>                 b) Stab III./Sich. Rgt. 192<br/>                 c) eine Komp./Sich. Rgt. 192<br/>                 d) eine (schwere) Komp. Sich. Rgt. 192</p> <p>a) Verbindungstab 896<br/>                 b) eine Komp. Fla. Btl. 960<br/>                 c) eine Grenzpionier-Komp. 128<br/>                 d) eine verstärkte Schutz. Komp. SR. 192</p> <p>a) Stab Sich. Rgt. 95<br/>                 b) 4./Sich. Rgt. 95<br/>                 c) Stab Fla.-Btl. 958<br/>                 d) 2./Fla. Btl. 958<br/>                 e) Stab III./SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 f) eine Schutz. Komp. SS. Pol. Rgt. 19<br/>                 g) eine schwere Kp. SS. Pol. Rgt. 19</p> <p>a) Verbindungstab 739<br/>                 b) Stab III./Sich. Rgt. 95<br/>                 c) 8./Sich. Rgt. 95<br/>                 d) 9./Sich. Rgt. 95<br/>                 e) 2/3 schw. Komp. Sich. Rgt. 95<br/>                 f) eine Komp. Fla. Btl. 958<br/>                 g) eine Schutz. Komp. II./SS. Pol. Rgt. 19</p> <p>a) 7./Sich. Rgt. 95<br/>                 b) Stab IV./Sich. Rgt. 194<br/>                 c) eine Schutz. Kp. IV./SR. 194<br/>                 d) eine Schutz. Komp. IV./SR. 194</p> <p>eine Komp. IV./Sich. Rgt. 194</p> <p>eine Komp. Sich. Rgt. 835</p> <p>a) Stab IV./Sich. Rgt. 198<br/>                 b) eine Schutz. Komp. SR. 198<br/>                 c) eine Schutz. Komp. SR. 198<br/>                 d) 2/3 schwere Komp.</p> | <p>- Vulkan;<br/>                 - Apfelbaum,<br/>                 - Lebensbaum,<br/>                 - Geranien,<br/>                 - Abteil,<br/>                 - Zivilist,<br/>                 - Zuchtbesatz,<br/>                 - Hochbahn,<br/>                 - Kürbis,<br/>                 - Mandelhalle,<br/>                 - Kartoffelbrot,<br/>                 - Sax;<br/>                 - Zwangsjacke,<br/>                 - Teetasse,<br/>                 - Fahnenstange,<br/>                 - Mehlaupe,<br/>                 - Gedenkfeier,<br/>                 - Jungfrau,<br/>                 - Quillgeist;<br/>                 - Maikäfer,<br/>                 - Vogel scheuche,<br/>                 - Herodes,<br/>                 - Leinwand;<br/>                 - Schiffsweibund,<br/>                 - Minnertreu,<br/>                 - Eigentümmer,<br/>                 - Extrablatt;<br/>                 - Fichthäube,<br/>                 - Vegetarier,<br/>                 - Ostermann,<br/>                 - Anker,<br/>                 - Zementteller,<br/>                 - Ruderboot,<br/>                 - Hornschuh;<br/>                 - Grille,<br/>                 - Schlafwagen,<br/>                 - Talglück,<br/>                 - Paradise,<br/>                 - Flappermaul,<br/>                 - Giraffe,<br/>                 - Chemiker;<br/>                 - Schieferhund,<br/>                 - Leonore,<br/>                 - Flammhose,<br/>                 - Wunderland;<br/>                 - Weisbier,<br/>                 - Dienstmann;<br/>                 - Kurobuch,<br/>                 - Gedächtnis,<br/>                 - Instrument,<br/>                 - Krawatten.</p> |
|--|---|---|

Die Bezeichnungliste darf bei Unternehmungen keinesfalls mitgeführt werden. Jeder Verlust der Bezeichnungliste ist auf schnellstem Wege an den N.C. der Kampfgruppe Ottenbacher zu melden.

## Retour sur un épisode de la guerre franco-française : la tragédie de Vaussujean (28 mai 1944)

LE « MASSACRE » DE VAUSSUJEAN s'est déroulé le 28 mai 1944 dans la commune de Saint-Sébastien\* (Creuse). Depuis soixante ans, il a donné lieu à plusieurs récits qui ont établi de manière assez précise les faits (voir bibliographie). L'« embuscade » de Vaussujean n'est pas la seule confrontation entre le 1<sup>er</sup> Régiment de France et la résistance (Ussel, Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond en juin 1944...). À la Libération, dans une atmosphère tendue, se déroule à Bourges le procès de plusieurs officiers et sous-officiers de cette unité militaire. Les archives judiciaires contiennent une version « vichyste » relativement détaillée de la fusillade du dimanche de la Pentecôte 1944. Publié in extenso, ce document subjectif et contestable est suivi d'une courte mise au point qui vise à le mettre en perspective.

Jean-Louis Laubry

### « Force Armée Gouvernementale

M.A.

### Premier régiment de France

#### *Compte-rendu sur l'engagement du 28 mai 1944 au poste de Vaussujean\*\**

Après une enquête approfondie, il est établi une version exacte de l'engagement.

Le 27 mai 1944, vers 20 h 30, le Lieutenant Bonioli Commandant le poste de Vaussujean voyait passer devant son poste deux camionnettes 1500 kilos occupées par une vingtaine d'hommes (civils) qui lui parurent armés. La sentinelle de la route exécutant les ordres reçus se tint prête à intervenir avec son F.M., mais n'arrêta pas les véhicules, dont les occupants ne manifestaient aucune hostilité.

Le Lieutenant Bonioli, confirmé dans son opinion par les renseignements donnés par Monsieur X... venu immédiatement lui signaler que

les deux camionnettes contenaient « du maquis » donna l'ordre à l'avenir d'arrêter tout véhicule passant devant le cantonnement.

Le 28 mai à 9 h 30, la section était rassemblée dans le pré à l'Est de la maison pour recevoir les ordres de la journée, à l'exception de la sentinelle de la route, fantassin « Barbier du Doré », et du cuisinier fantassin « Bataille » qui se trouvait dans la cuisine de la maison. Les armes de la 1<sup>re</sup> section de quart se trouvaient en faisceau derrière la maison, les autres se trouvaient au rez-de-chaussée de l'immeuble. À 9 h 35, la sentinelle voyait arriver sur elle venant de Saint-Sébastien un convoi d'une camionnette, suivie à 70 mètres par un camion, puis une nouvelle camionnette. Elle cria comme convenu « une voiture » pour alerter le poste et se mit en travers de la route pour arrêter le convoi. Au même moment, la voiture de tête arrivait sur elle et stoppait. Le Lieutenant Bonioli, alerté par le cri de « aux armes » de la sentinelle et voyant devant le cantonnement la camionnette où s'agitaient des civils armés, fit abriter toute la section derrière la maison. La sentinelle avait crié « aux armées » en voyant sortir, par la portière de droite de la camionnette, un civil armé (le voisin du chauffeur). Cet homme dit à la sentinelle : « Ici le maquis, ne tirez pas. » Au même moment, une rafale de mitrailleuse partit tirée par les terroristes, très vraisemblablement du camion (second véhicule) et sans doute sur la sentinelle et le Sergent Behr, venu à la rescousse. Tous deux se trouvaient debout près du véhicule. La sentinelle ne fut pas atteinte, mais le sergent Behr, légèrement blessé au thorax à ce moment-là, se plaça devant le radiateur de la voiture. Cependant, l'homme descendu le premier et ses camarades se repliaient rapidement vers le camion en utilisant les fossés de la route. Protégé par le feu de l'un des leurs, coiffé d'un casque de motorisé avec lunettes, leur chef, dit-on un nommé « Lacomette », qui rampait en reculant dans le fossé du côté droit des véhicu-

\* Voir page 11 les cartes illustrant cet article. \*\* La graphie originelle de ce document a été respectée.

les, envoyait des rafales de mitraillette sur la sentinelle et deux hommes arrivés à la rescousse sur la route. Ceux-ci employaient leurs armes mais d'une façon peu efficace, les terroristes étant couchés dans les fossés, un seul blessé a été relevé par la suite, ayant été probablement touché par eux. Profitant de ce feu, la section gagnait ses emplacements de combat, une demi-section au rez-de-chaussée côté Est, abritée du feu, une demi-section au grenier. Cette dernière utilisant une échelle extérieure prise sous le feu ennemi comme en témoignent les nombreux points d'impact dans la façade de la maison à cet endroit. Le Lieutenant Bonioli gagnait lui-même le grenier. Le feu était aussitôt ouvert sur les hommes se repliant dans les fossés. Ceux camouflés dans les haies et des environs d'où ils tiraient sur l'immeuble. Le tir plongeant fit que les fossés ne présentaient plus un défilement aux vues. Il permit la mise hors de combat de deux hommes couchés dans les fossés, du côté droit des véhicules à 30 mètres de la maison. Le sergent Behr qui se trouvait toujours devant le véhicule de tête, s'aperçut que le chauffeur encore dans la cabine du véhicule essayait de remettre sa voiture en marche au risque de lui passer sur le corps. Il se dressa mais le chauffeur tirant de la cabine au revolver (il s'agit du nommé Madry) l'abattit d'une balle dans la cuisse. Le caporal Lousteau, voisin du sergent Behr et témoin de l'affaire riposta au fusil en tirant au jugé dans la cabine où l'homme s'était couché. Le conducteur en jaillit en hurlant par la portière déjà ouverte (côté droit du véhicule) et s'abattit sur le sol.

L'action continuant pendant ce temps, et le chef de poste ignorant les forces exactes de l'adversaire et son intention, car il continuait le feu, alertait le château du Faisseau en envoyant par deux fois deux hommes au téléphone, à 200 mètres de là sur la route battue, puis deux agents de transmissions à bicyclette qui arrivèrent au château en même temps que les communications téléphoniques. Le chauffeur Maury, grièvement blessé et se traînant sur le sol, fut aidé par nos hommes et mis à l'abri devant la maison ainsi que le sergent Behr. Le feu diminuant, du côté ennemi, puis s'arrêtant tout à fait, le poste cessa

de tirer de son côté. Le renfort n'arrivant pas encore, le Chef de Poste prit la décision d'en finir et envoyait une patrouille de volontaires : sergent Paniez, caporal Lousteau, fantassin Brunet et Bataille en direction des deux véhicules de queue. La patrouille traversa la route devant la maison et progressa masquée par les hautes haies. Au même instant, le peloton moto arrivait, manœuvrant pour couper à l'ennemi la direction de l'Est et du Sud. Le sergent Paniez continua son mouvement vers les deux véhicules de queue, arrivé derrière la haie et à hauteur du camion, il entendit un bruit suspect et se plaqua au sol avec ses gens. Une grenade envoyée de l'intérieur du camion éclata dans le fossé sans faire de victimes. Le sergent Paniez ripostait au F.M. abattit le terroriste ou les terroristes car on trouva par la suite deux cadavres dans le camion. Il est vraisemblable que l'un d'eux, à la boîte crânienne à moitié enlevée, avait été atteint par un éclat de sa propre grenade.

Au moment où le sergent Paniez tirait de cette dernière rafale, un second groupe de motocyclistes progressait à travers champs venant du côté Nord. Quelques instants après débouchait la section de Carvaléo transportée en camion, venant du côté Ouest.

Le capitaine commandant le sous-groupe, sur les lieux, faisait alerter le détachement de police de La Souterraine pour lui remettre les prisonniers et les blessés, prévenait le Maire de s'occuper des Morts et faisait un premier compte rendu sommaire. Des gens suspects trouvés derrière les maisons par les patrouilles motocyclistes étaient placés à l'écart pour vérification d'identité.

À Éguzon, le 31 mai 1944.

*Le capitaine commandant le sous-groupe, Calvel »*

## **QU'EST-CE QUE LE 1<sup>ER</sup> RÉGIMENT DE FRANCE ?**

L'histoire de cette unité nouvelle commence le 27 novembre 1942 avec la dissolution de l'Armée d'armistice, consécutive à l'entrée des

« troupes d'opérations » nazies en zone sud. Le gouvernement de Vichy se retrouve sans un des attributs essentiels d'un État digne de ce nom : une armée. Dès janvier 1943, Pierre Laval entame des négociations avec les autorités du Reich sur ce sujet. En mars-avril se dessine un accord de principe : Hitler exige le passage de l'ensemble des forces de maintien de l'ordre (donc la Gendarmerie et la Garde) sous l'autorité du secrétaire général à la Police, René Bousquet, mais il autorise la formation d'un « régiment ». Directement rattaché au Chef du gouvernement, le 1<sup>er</sup> Régiment de France est composé d'officiers de carrière et de 2700 soldats. Ces engagés volontaires bénéficient d'avantages matériels substantiels et sont lentement recrutés durant l'été et l'automne 1943. Il comprend deux bataillons d'infanterie et un bataillon mixte (cavaliers, cyclistes, génie, transmissions, batterie de huit canons) qui stationnent chacun dans trois localités berrichonnes : Le Blanc dans l'Indre (avec l'état-major), Saint-Amand-Montrond et Dun-sur-Auron dans le sud du Cher. Laval confie le commandement au colonel Berlon, prisonnier rapatrié et fervent partisan de la « Révolution nationale ». En accord avec les Allemands, il fixe à la « force armée gouvernementale » une mission principale : le maintien de l'ordre. Véritablement organisé, équipé et entraîné durant l'hiver 1943-1944, le « régiment Laval » ne devient opérationnel qu'au printemps 1944 où la moitié de ses effectifs assure la protection de localités et d'installations électriques et ferroviaires. Il ne prend pas part aux opérations militaires.

#### LES INCIDENCES IMMÉDIATES DE L'ACCROCHAGE DE VAUSSUJEAN

Le 3 juin 1944, 300 hommes sont affectés à la « garde de la voie Limoges-Paris sur le tronçon La Souterraine-Argenton-sur-Creuse ». Ils appartiennent au « sous-groupement n°3 » sous les ordres du capitaine Calvel qui a installé son commandement à Éguzon où 77 hommes surveillent les installations électriques du barrage. À 8 kilomètres au sud-ouest, un détachement de l'escadron cycliste stationnant à la Souterraine est cantonné à Vaussujean où passe la ligne

Paris-Toulouse. Au lendemain de l'accrochage, le général Berlon rédige une note de service ambiguë où, rappelant succinctement les faits, il félicite le chef de poste (Bonioli) pour avoir accompli sa mission en voulant contrôler le convoi de « terroristes ». Il rappelle la consigne de « contrôle intermittent de la circulation » au voisinage des postes tenus, mais il « prescrit de ne pas tirer les premiers et de cesser le combat dès que notre supériorité nous a rendu maître de la situation ». Il contribue à l'attribution de récompenses à trois protagonistes (citation pour Bonioli, médaille militaire pour les deux sentinelles) mais provoque la protestation des autorités allemandes qui se plaignent d'avoir été informées très tardivement de l'événement. De même qu'il a obtenu que son régiment ne prenne pas part à des opérations militaires de répression, le général Berlon souhaite éviter les frictions avec la résistance tout en refusant de s'engager à ses côtés. Durant l'hiver précédent, il a dû lutter contre l'entrisme pratiqué par la Milice au sein de son unité, puis contre les tentatives de recrutement et de débauchage opérées par la L.V.F. et la Milice. Au moment du débarquement, en juin 1944, il rassemble ses troupes dans leur lieu de cantonnement et tente de leur faire adopter une attitude de neutralité difficile à tenir (en partie respectée au Blanc et à Saint-Amand, mais avec un incident à Dun-sur-Auron). Le ralliement du 1<sup>er</sup> R.F. devient un enjeu au cours de l'été. En relation avec l'ex-député radical du Blanc, l'influent Albert Chichery, Berlon freine les quelques velléités d'action de ses hommes : il semble qu'il ait espéré une mise en action autonome de son unité aux côtés des forces américaines (sans avoir à entretenir de relations directes avec la Résistance).

#### LE RÉTABLISSEMENT DES FAITS

Que s'était-il passé exactement à Vaussujean ? Le 27 mai vers 18 heures, le convoi résistant était déjà passé au même lieu sans être arrêté par le détachement d'une trentaine d'hommes du 1<sup>er</sup> R.F. Il comprenait des éléments de la compagnie « Louis » (Herry) de l'A.S. de la Creuse qui se rendait à nouveau dans les environs du Blanc pour réceptionner un parachutage. L'enquête

ouverte à la Libération se concentre sur une interrogation : quel groupe avait ouvert le feu ? En septembre 1944, les maquisards survivants qui occupaient la troisième et dernière camionnette ne pouvaient répondre avec certitude, mais ils déclaraient que leur véhicule avait reçu dès leur arrivée des rafales de mitraillettes dans le pare-brise. La réponse à cette question était sans doute importante sur un plan juridique, elle est relative sur un plan historique. En effet, comme la veille, le convoi du maquis pensait repasser sans encombre devant le poste alors que la section commandée par le Lt Bonioli était de toute évidence préparée à un affrontement. L'instituteur de Saint-Sébastien, Merklng, déclare quelques mois plus tard que ce détachement de la 3<sup>e</sup> compagnie était venu à la demande de P..., habitant de Vaussujean qui avait reçu plusieurs lettres de menaces. Il affirme que ce négociant en porcs appartenait à la Milice de Châteauroux comme agent de renseignements. Il semble que la circulation sur la route n'ait effectivement été contrôlée par la section du 1<sup>er</sup> R.F. qu'à partir de la nuit du 27 au 28 mai. Ayant vu le cadavre du chauffeur du camion, le même instituteur signale que son visage portait la trace d'un coup de feu tiré à bout portant (brûlure à la face) et en conclut qu'il avait été achevé par un sous-officier. Il souligne « l'attitude écœurante » des soldats du régiment (confirmée par d'autres témoins) qui auraient dépouillé certaines de leur victime et se seraient enivrés avec le tonneau de vin que les maquisards transportaient avec le matériel parachuté.

#### LA RESPONSABILITÉ DU LIEUTENANT BONIOLI

Dans l'enchaînement des faits ayant conduit à la tragédie, la responsabilité écrasante de Bonioli paraît solidement établie. Ne procède-t-il pas quelques minutes après la fusillade à l'arrestation de trois personnes des environs dont Victor Renaud, déjà signalé par le « collaborateur » P... comme membre actif de la résistance ? Ainsi que les deux maquisards faits prisonniers, Renaud est remis dans les heures suivantes aux policiers et aux miliciens (dont le fameux tueur de la Cagoule, Jean Filliol) qui ont établi une antenne provisoire à La Souterraine.

Membre du réseau Alliance sous le pseudonyme de Pataud, fervent catholique, Renaud est affreusement torturé par le milicien Filliol qui le soupçonne à tort d'être un chef des Francs-Tireurs et Partisans français (FTP). Le 23 juin 1944, il passe en jugement à Limoges devant une cour martiale en vertu de la loi d'exception signée par le milicien Darnand. Des juges français dont les noms sont tenus secrets le condamne à mort et il est aussitôt fusillé par un peloton d'exécution formés de gardes mobiles... Quelles pouvaient être les motivations de l'officier Bonioli dont les parents s'étaient établis au Blanc après le mariage de leur fils avec une jeune fille de la localité ? Faisait-il partie des membres de la Milice qui avaient essayé d'infiltrer le régiment à l'automne 1943 ? Était-il en faveur de la « collaboration » franco-allemande et d'une participation active du régiment aux opérations de répression menées dans la région par la Milice, la police régionale de sûreté et les Groupes Mobiles de Réserve (GMR) ? Une anecdote relève l'attention. Lors du premier passage du convoi résistant le samedi 27 mai, les maquisards avaient « amicalement » apostrophé le Lieutenant Bonioli qui jouait au carte avec le sergent Paniez. Or, presque aussitôt, l'officier fait installer une arme automatique dans le grenier de la maison où est installé le poste de garde. De toute évidence, il donne la consigne aux sentinelles d'arrêter désormais les véhicules de passage afin de les contrôler. Davantage qu'une consigne reçue, ce changement d'attitude semble provenir d'une réaction personnelle : l'officier trouve « la plaisanterie assez mauvaise ». Ce homme qui semble partager les opinions pétainistes de son milieu éprouve un sentiment d'atteinte à l'honneur de l'armée. « La plupart des engagés [dans le 1<sup>er</sup> Régiment de France] viennent des milieux conservateurs, bourgeoisie ou noblesse, et souvent de familles de militaires » souligne l'historien Philippe Naud.

**L'ÉPILOGUE :**

**UN ASSASSINAT AU BLANC EN OCTOBRE 1944**

Cinq mois plus tard au Blanc (Indre), le 27 octobre 1944 dans la soirée, l'adjudant FFI Marcel Paniez et deux hommes en uniforme se rendent au domicile du lieutenant Bonioli signalant que le « commandant Lebon » souhaite le rencontrer. Libérée depuis plusieurs semaines, la sous-préfecture de l'Indre fourmille de soldats. De nombreux maquisards et militaires de carrière ont pris un engagement pour la durée de la guerre et sont incorporés dans de nouvelles unités qui se préparent à intervenir sur le front alsacien ou sur les poches de l'Atlantique. L'homme fort de la ville n'est plus l'industriel et ex-député radical Albert Chichery, tué par la résistance le 15 août précédent, ni le général Berlon, arrêté à la même époque par des maquisards du Groupe Indre-Est de l'Armée Secrète. La responsabilité militaire de la place a été confiée par les autorités FFI à Guy Lebon, mécanicien de métier, originaire du lieu et organisateur d'un puissant maquis FTP. Par hasard, Paniez et ses deux camarades rencontrent Bonioli dans la rue. La conversation s'engage facilement entre anciens membres du 1<sup>er</sup> Régiment de France. Bonioli suit volontiers Paniez jusqu'au cinéma-théâtre requis pour donner des spectacles pour les FFI. Dans le couloir qui mène à la loge occupée habituellement par le commandant Lebon, le sous-officier Paniez abat à bout portant Charles Bonioli d'un coup de revolver dans la tête. Presque aussitôt arrêté, Marcel Paniez affirme avoir agi en réaction de l'attitude du lieutenant cinq mois plus tôt.

À Vaussu Jean, Bonioli aurait trahi sa parole donnée de ne pas livrer les cinq prisonniers ramenés par Paniez au poste de Vaussu Jean le 28 mai. Il précise que son officier avait essayé d'acheter son silence avec une liasse de billets extraites de dix millions de francs trouvés dans l'un des véhicules du maquis. Il rappelle également que le lieutenant avait fait ôter les fleurs que la population de Saint-Sébastien avait spontanément placées sur les cercueils des résistants tués. « Pour tous ces motifs, j'ai décidé de tuer le lieutenant Bonioli. » Il est vrai que le « sergent » Paniez avait participé très activement aux combats comme l'indique le rapport « vichyste ». Au

moment des faits, il apparaît comme un proche de Bonioli. Justement, les motivations de son geste pourraient être plus complexes. L'adjudant FFI n'a-t-il pas voulu soulager sa conscience et se racheter ses propres « fautes » ? Sachant qu'une enquête (militaire) était lancée depuis plus d'un mois, Paniez craignait-il d'être rattrapé par son rôle joué le 28 mai ? Sur un plan local, quelques jours auparavant, Paniez avait conversé avec Lebon à propos du cas « Bonioli » qu'il avait sans doute croisé au Blanc. À une période où l'armée nouvelle s'organise autour d'un amalgame difficile entre militaires de carrière et anciens maquisards, des tensions apparaissent : les grades acquis dans le maquis reçoivent difficilement une reconnaissance alors que des officiers « naphthalinards » (inactifs durant l'Occupation) retrouvent un plan de carrière. Cette atmosphère lourde peut également conduire à l'hypothèse d'une exécution concertée où, faisant ainsi la preuve de son engagement résistant, Paniez aurait eu pour mission d'éliminer un officier « coupable », laissé en liberté et ayant toutes les chances d'échapper à des poursuites ?

Jean-Louis Laubry

**Bibliographie**

• Marc Parrotin, « Le Temps du Maquis », *Histoire de la Résistance en Creuse*, Aubusson, 1981, p. 343-344.

(Un ouvrage engagé qui continue à faire référence, œuvre d'un résistant FTP qui a consacré de nombreuses années à recueillir des témoignages et à rassembler des archives sur le sujet.)

• Gilles Lévy, *Drames et Secrets de la Résistance*, Paris, Presses de la Cité, 1984, p. 83 à 102.

(L'enquête la plus précise sur les faits, fondée sur des témoignages directs et la consultation d'archives publiques pourtant difficilement accessibles au début des années 1980).

• Arnaud Rouquayrol (capitaine), *Le 1<sup>er</sup> Régiment de France : création, recrutement, équipement, (juillet 1943 - août 1944)*, mémoire de

maîtrise sous la direction d'Yves Durand, Université d'Orléans, 1992.

(Un travail fouillé sur un sujet réduit à ses dimensions « techniques » afin d'éviter la question épineuse de l'attitude du 1<sup>er</sup> Régiment de France durant l'été 1944).

- Philippe Naud, « La mise sur pied du 1<sup>er</sup> Régiment de France, avril-octobre 1943 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°202-203, 2002, p. 33 à 53.

(Une bonne mise au point sur les circonstances de la formation du 1<sup>er</sup> R.F., mais qui oublie

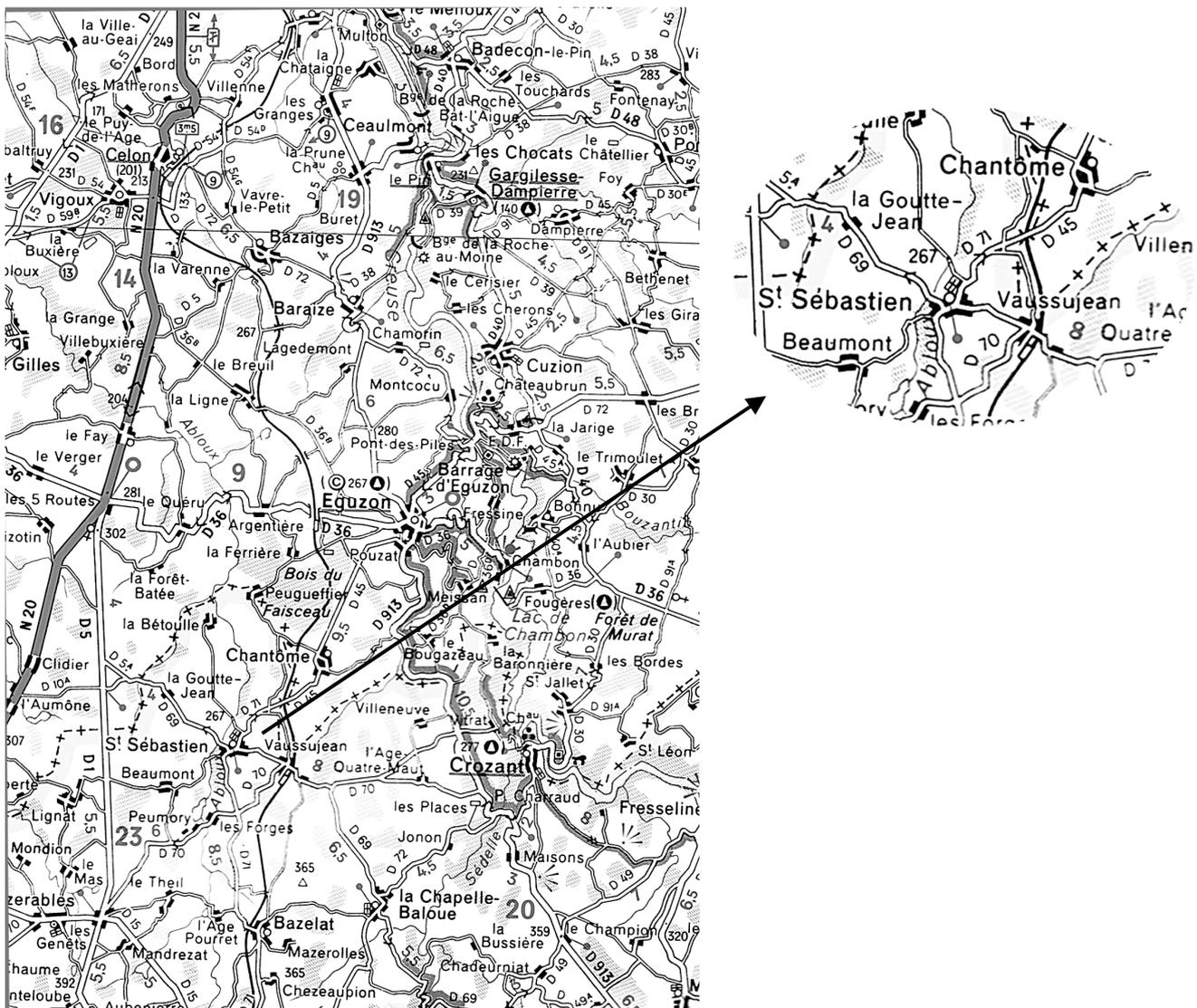
de citer le mémoire de maîtrise du capitaine Rouquayrol).

- P.-J.-F. Vin, *Le 1<sup>er</sup> Régiment de France*, ouvrage édité à compte d'auteur.

- Marc Parrotin, « Victimes du tortionnaire et assassin Filliol en Limousin (mai-juin 1944) », *Société Historique et Archéologique du Périgord*, n° 3, 2005.

(Un témoignage direct sur le calvaire vécu par Victor Renaud)

## Carte de la région d'Éguzon



## Document concernant Jean Michaud

Jean MICHAUD, membre fondateur de notre association dont il était vice-président, historien, professeur agrégé d'histoire, est décédé le 26 mars 1999 à l'âge de 78 ans. Le bulletin n° 15 lui rend hommage. Le hasard d'une recherche aux Archives départementales de la Creuse permet de compléter sa biographie grâce à ce petit document du 6 décembre 1944. Le futur professeur allait avoir 23 ans quelques jours après cette date.

*Christophe Moreigne*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

REPUBLICQUE FRANCAISE  
ETATS FRANCAIS

POLICE RÉGIONALE  
DE  
LIMOGES

GUERET, le 6 Décembre 1944

N° 6426 CH/ET.

Le Secrétaire de Police f.f.  
de Commissaire de Police  
à GUERET

à Monsieur le PREFET DE LA CREUSE  
à GUERET

105W36

OBJET : Conférence au Foyer F.F.I.

J'ai l'honneur de vous in-  
former qu'une Conférence portant sur  
deux grandes époques de notre vie na-  
tionale 1789-1944 a été faite par le  
Lieutenant MICHAUD à la Salle des Fêtes  
le 5 Décembre 1944. Environ quarante  
Officiers et s/Officiers et soldats  
F.F.I. assistaient à cette causerie  
laquelle commencée à 20 h.45 a pris  
fin à 22 h. -  
Aucun incident n'est à si-  
gnaler.

Le Secrétaire de Police,



## Presse : Le Courrier du Centre de 1940 à 1944

*Le Courrier du Centre* vient d'être dépouillé aux Archives départementales de la Creuse pour la période allant de l'automne 1940 au début de 1943. Ce quotidien régional est bien évidemment favorable à l'Etat français et dévoué à son chef. Ses projets d'articles sont soumis au chef régional de la censure à Limoges (qui prend l'avis du préfet de département concerné par un article pouvant poser problème). Cela explique quelques « blancs » (essentiellement en 1940) qui sont des coupures de dernière minute. Les informations qui paraissent sont *a priori* agréées par les autorités. Deux mentions d'opposition ou de résistance dans la Creuse pour la période précitée sont diffusées par le journal, sauf omission involontaire, quelques numéros du *Courrier* étant manquants.

Christophe Moreigne

Article du 9 décembre 1940

### CREUSE

#### Arrestations de communistes

En vertu d'un arrêté d'internement, la gendarmerie de Bourganeuf a procédé, vendredi 6 décembre, à l'arrestation de MM. Paul-Célestin Gaumet, 44 ans, mécanicien-garagiste, domicilié avenue Turgot, à Bourganeuf ; Pierre Jalageas, 36 ans, tailleur d'habits, domicilié rue de l'Arrier, à Bourganeuf ; Paul Chambon, 40 ans, cultivateur, domicilié à Saint-Dizier-Leyrenne, et René Couty, 36 ans, sabotier, domicilié également à Saint-Dizier-Leyrenne. Tous quatre ont été dirigés, dès samedi matin, au camp d'internement de Saint-Germain-les-Belles.

L'arrestation des quatre personnages que nous venons de nommer aurait été ordonnée à la suite d'une recrudescence de leur activité communiste.

Les personnes mentionnées sont envoyées par le préfet CABOUAT en centre d'internement administratif (centre de séjour surveillé dépendant du ministère de l'intérieur) en raison de la diffusion de tracts. Le résultat de notre recherche à leur sujet figurera au prochain numéro du bulletin.

Article du 9 avril 1941

### Guéret

#### De tous côtés des parasites !

— On nous communique : L'émission du Chef de l'Etat, de 12 heures 45, le 7 courant, a été brouillée pendant toute sa durée dans le quartier de la route de Limoges ? Cette manifestation sciemment montée ne peut être que l'œuvre de Gaullistes à qui déplaisent des vérités, pas toujours bonnes à dire à leur sens moral. Trop tard ! La Révolution Nationale est en marche. Des petits jeux de ce genre ne peuvent l'arrêter.

— A cette note d'un lecteur nous pouvons ajouter que le quartier de la route de Limoges n'a pas été le seul favorisé dans ce genre d'émission intempestive.

— Au Cinéma du Théâtre. — Ce soir, à 20 heures 30, un film inoubliable : « Pilote d'essai » avec Clark Gable, Myrna Loy, Spencer Tracy ; une magnifique épopée de l'air.

La mention du brouillage de l'allocution radiodiffusée du Maréchal n'est pas banale, voire singulière. La résistance « gaulliste » est créditée publiquement de cette action. Le service de la censure a-t-il laissé passer cet article par défaut de vigilance ? Quoi qu'il en soit, l'action de « parasitage » a forcément fait l'objet, à défaut d'une mention dans le rapport mensuel ou bi-mensuel du préfet à son ministre de tutelle, d'une note des Renseignements généraux.

Affaire à suivre

## Irène Paillasou

**Irène Paillasou** nous a quittés le 29 mars 2007. Elle était née le 21 avril 1910. Elle avait reçu la distinction de « Juste parmi les nations » pour sa participation au sauvetage des enfants juifs réfugiés au château de Chabannes entre 1939 et 1943. En octobre 2000, elle avait reçu à la mairie de Cannes la médaille de la Légion d'honneur des mains de Guy Beck, ancien député de la Creuse.

Selon les dernières volontés d'Irène, sa légion d'honneur a été confiée à Ninette Depomme-Lavergne, en souvenir des combats communs menés dans la Creuse avec ses parents. Renée, sa sœur décédée en novembre 2000, avait reçu les mêmes hommages.

Guy Avizou

**תעודה**  
**ATTESTATION**

**Irène et Renée Paillassou**

שמו נפטר בכפף לרצח יהודים בחקופת השואה.  
AU PERIL DE LEUR VIE ONT SAUVE DES JUIFS PENDANT L'HOLOCAUSTE

נטעו עץ בשררת הסניף אנונימי לעולם  
ONT PLANTE UN ARBRE DANS L'ALLEE DES JUSTES

LE 14 Mars 1983 ביום כט אדר תשמ"ג

בשם השותף הוותיק  
Pour l'Institut du Souvenir Yad Vashem

בשם הוועדה לענין חסידי אומות העולם  
Pour la Commission des Justes

...ונתתי להם בכיור ובקפוחות יד ושם... אשר לא יכרתו...  
...JE LEUR DONNERAI UNE PLACE ET UN NOM... QUI NE PERIRA PAS... ESAIE, 56



directeur de collège, marqué par le poids de la solitude, du désespoir vécu adolescent face à la mort et à l'absence de tout être cher. Le passage du document qui relate la découverte par le jeune ouvrier agricole d'un squelette dans un champ de son patron, est un des centres de gravité de l'ouvrage. Ainsi, il écrit dans son journal à la date du 25 décembre 1946 : « Un dimanche, je suis sorti avec la bêche et une croix. Un vent vif, froid d'humidité, balayait le champ. J'avais mal aux

Ce livre publié sous la direction de l'historien Alain GIEVIS, comporte une partie en français et une deuxième similaire en langue allemande. Il nous permet de découvrir l'histoire inconnue du grand public, voire entièrement occultée tant en France qu'en Allemagne, de deux très jeunes prisonniers, Hellmut FRAUENLOB et Rudolf HAGEMANN, dont le parcours est représentatif de celui des centaines de milliers de P.G. de l'Axe détenus par notre pays dans l'immédiat après-guerre. Il réunit le témoignage exceptionnel de deux gamins en Normandie de 1945 à 1948. Cet ouvrage contribue à l'élaboration d'une mémoire commune franco-allemande, fédérant avec une puissance marquante ce qu'il y a d'universel et de tragique dans la condition de prisonnier de guerre : souffrances physiques et morales, cruauté de la condition de vaincu dans les camps ou commandos. Ce livre a le mérite de mettre en évidence grâce à l'archive privée le côté sombre que peut revêtir sans s'en rendre compte tout vainqueur, la déshumanisation du prisonnier et donc le froid mécanisme collectif de la chute (au sens biblique) qui prend corps et s'insinue au sein de la « puissance détentrice ». J'ai eu la chance de rencontrer Hellmut à Châteauroux au printemps 2006. Il s'agit d'un homme plein de retenue et de pudeur, ancien

*mains tellement il faisait froid. A l'endroit où il était tombé et avait été enterré, j'ai érigé un tertre. A la tête, j'ai posé la simple croix de bois avec l'inscription : soldat inconnu allemand. J'ai mis un casque d'acier sur la croix. Après, j'ai planté aussi du lierre sur le tertre dénudé et je l'ai fait s'entortiller et grimper à la croix de bois. Je dois dire qu'après avoir accompli ce travail je me suis senti mieux. Maintenant ce soldat a enfin trouvé le repos mérité. »*

Christophe Moreigne

**Journaux et mémoires de prisonniers de guerre allemands en France**, Éguzon, Points d'Encre, 2006, 269 p. 22 €.

Il est possible de commander ce livre en téléphonant à la mairie d'Éguzon et en demandant le secrétariat de l'Aspharesd, association qui s'occupe des éditions Points d'Encre.

Aspharesd — éditions Points d'Encre  
Mairie d'Éguzon  
2 rue de la Gare  
36270 EGUZON CHANTOME

téléphone : 02 54 47 43 04  
fax : 02 54 47 20 38

## **Composition du conseil d'administration**

**AUBAILLY David – AVIZOU Guy – CERCLIER Suzanne – GERMAIN Yvan –  
GIÉVIS Alain – GUIET Yves – LADANT Jacky – LAVERGNE Geneviève –  
MERIGAUD Philippe – MICHAUD Magdeleine – MICHAUD Monique –  
MOREIGNE Christophe – PIERROT Élisabeth**

### **Bureau**

*Président* : AVIZOU Guy ;

*Vice-présidente* : MICHAUD Magdeleine ;

*Vice-président* : MOREIGNE Christophe ;

*Trésorière* : CERCLIER Suzanne ;

*Trésorière adjointe* : LAVERGNE Geneviève ;

*Secrétaire* : CERCLIER Suzanne ;

*Secrétaire adjoint* : GERMAIN Yvan.

**Reproduction interdite sauf accord préalable**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Pdt : Guy AVIZOU

Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19